



COMMUNE DE SAINTE-ADRESSE

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et exécutées pour l'année considérée.

A la clôture de l'exercice budgétaire qui intervient au 31 janvier de l'année N + 1, l'ordonnateur (le Maire) établit le compte administratif du budget primitif ainsi que les comptes administratifs correspondant aux éventuels budgets annexes.

Le compte administratif permet ainsi à l'ordonnateur de rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées :

- . Il rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectuées en dépenses (mandats) et en recettes (titres).
- . Il présente les résultats comptables de l'exercice.
- . Il est soumis pour approbation par l'ordonnateur à l'Assemblée Délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le compte administratif 2020 a été voté le 19 avril 2021 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux. Il est exactement conforme au compte de gestion qui retrace l'exécution budgétaire constatée par le trésorier municipal en application du principe de séparation entre l'ordonnateur et le comptable.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des traitements des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

1) Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement des villes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution. Ainsi, ces six dernières années, la Dotation Globale de Fonctionnement attribuée à notre commune a suivi l'évolution suivante :

2015 :	861.085 €
2016 :	708.815 €
2017 :	593.620 €
2018 :	548.834 €
2019 :	498.757 €
2020 :	455.652 €

Il existe trois principaux types de recettes pour une ville :

- Les impôts locaux : 2.912.535 € perçus en 2020.
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population :

2015 :	833.000 €
2016 :	414.000 €
2017 :	387.000 €
2018 :	339.774 €
2019 :	409.925 €
2020 :	372.696 €

Les variations constatées sur ces 6 exercices s'expliquent par le fait qu'une grande partie des recettes de 2015 (429.000 € sur 833.000 €) provenait du remboursement par la CODAH de la mise à disposition du personnel chargé de la collecte des déchets ménagers.

Les Agents concernés ayant été intégrés dans la CODAH au 01.01.2016 ces remboursements ont cessés à partir de cet exercice.

Quant à la baisse enregistrée en 2020, elle s'explique dans une large mesure par les effets de la crise sanitaire.

Les recettes de fonctionnement 2020 représentent 6.209.492 €.

2) Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les traitements du personnel municipal, l'entretien et la consommation en fluides des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les traitements des agents représentent 54,7 % des dépenses réelles de fonctionnement de la ville.

Les dépenses de fonctionnement 2020 représentent 4.959.307 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes et des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	1.207.690,89 €	Excédent brut reporté	
Dépenses de personnel	2.506.641,37 €	Recettes des services	372.696,29 €
Autres dépenses de gestion courante	605.184,82 €	Impôts et taxes	4.608.387,64 €
Dépenses financières (intérêts des emprunts)	13.809,96 €	Dotations et participations	849.915,86 €
Dépenses exceptionnelles	114,00 €	Autres recettes de gestion courante	239.835,75 €
Autres dépenses	245.051,63 €	Recettes exceptionnelles	15.718,69 €
Dépenses imprévues	4.578.492,67 €		
Total dépenses réelles	4.578.492,67 €	Autres recettes	122.938,67 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	380.814,95 €	Total recettes réelles	6.209.492,90 €
Virement à la section d'investissement	0	Produits (écritures d'ordre entre sections)	0 €
Total général	4.959.307,62 €	Total général	6.209.492,90 €

Commentaires concernant les données de ce tableau :

Le résultat de l'exercice 2020 se chiffre donc en fonctionnement à 1.250.185,28 €. En y rajoutant le montant inscrit en réserve au chapitre R002 correspondant à l'excédent de fonctionnement 2019 qui se chiffrait à 3.275.585,60 €, on obtient le résultat cumulé de clôture qui est donc de 4.525.770,88 €.

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2020 :

Concernant les ménages

- Taxe d'habitation : 7,75 %
- Taxe foncière sur le bâti : 14,36 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 58,85 %

A noter que ces taux sont restés au même niveau depuis 2002.

Le produit de la fiscalité locale s'est élevé à 2.912.535 €

d) Les dotations de l'Etat.

La dotation Globale de Fonctionnement s'est élevée à 455.652 € soit une baisse de 43.105 € par rapport à 2019

Elle est en baisse constante depuis 2008 (1.211.560 €) année où elle représentait 19,5 % de nos recettes de fonctionnement (contre 6,5 % en 2020).

La section d'investissement

a) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

: toutes les contributions auxquelles est soumise la ville ; participation au programme de réfection des épis réalisé par le Département ; attribution de compensation versée à la Communauté Urbaine pour la mise en œuvre des travaux de voirie ; versement à l'EPFN de notre participation aux travaux de désamiantage de l'ENSM.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la réalisation de travaux sur un équipement sportif).

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté		Excédent de fonctionnement capitalisé	844.078,19 €
Remboursement du capital des emprunts	165.924,96 €	FCTVA	159.852,59 €
Travaux de bâtiments*	651.098,78 €	Mise en réserves	
Contributions	274.872,15 €	Cessions d'immobilisations	
Autres dépenses	19.229,75 €	Taxe aménagement	68.856,09 €
		Subventions	153.351,16 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	65.613,20 €	Emprunt / Cautions	350 €
/		Produits (écritures d'ordre entre section)	446.428,15 €
Total général	1.176.738,82 €	Total général	1.672.916,18 €

* travaux sur bâtiments

Acquisitions (mobilières et immobilières)	110.847,28 €
Frais d'étude	64.571,18 €
Travaux Accessibilité	53.212,21 €
Pôle bien être	33.712,49 €
Groupe scolaire Antoine Lagarde - Primaire	25.414,02 €
Maternelles	7.603,50 €
Mairie	4.547,42 €
Espace Claude Monet	1.644 €
Cocci Market	47.930,21 €
Espace Sarah Bernhardt	54.045,09 €
Eglise Saint Denis	11.423,95 €
Salles Vatine et Tabarly	11.2586,65 €
Logements communaux	18.514,79 €
Autres travaux	105.045,99 €
TOTAL	651.098,78 €

Le résultat de l'exercice pour 2020, en section d'investissement, se chiffre donc à 496.177,36 € ; il conviendra d'y ajouter le résultat déficitaire de l'exercice 2019 (568.313,26 €) pour obtenir le résultat cumulé de clôture qui se chiffre ainsi à -72.135,90 €.

c) Les subventions d'investissements obtenues :

- du Département :	2.583,77 €
- (Communauté Urbaine Fonds de concours) :	118.947,06 €
- Autres :	31.820,33 €

III. Les données synthétiques du Compte Administratif – Récapitulation (page 7 de cette note)

Recettes et dépenses de fonctionnement :

- Dépenses :	4.959.307,62 €
- Recettes :	6.209.492,90 €

Recettes et dépenses d'investissement :

- Dépenses :	1.176.738,82 €	- Résultat déficitaire 2019 :	568.313,26 €
		+ Restes à Réaliser:	643.676,35 €
		TOTAL	2.388.728,43 €
- Recettes :	1.672.916,18 €		

a) *Garanties d'emprunt accordées par la ville*

Voir document en pièce jointe (page 8 de cette note)

b) *Etat de la dette*

Voir document en pièce jointe (page 9 de cette note)

c) *Principaux ratios*

Voir document en pièce jointe (page 10 de cette note)

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Sainte-Adresse le 19 avril 2021

Le Maire,



Hubert Dejean de la Bâtie

CA 2020

29/03/2021

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
011	1 207 690,89 €	013	122 938,67 €
012	2 506 641,37 €	70	372 696,29 €
65	605 184,82 €	73	4 608 387,64 €
014	245 051,63 €	74	849 915,86 €
		75	239 835,75 €
Dépenses gestion	4 564 568,71 €	Recettes de gestion	6 193 774,21 €
Epargne de gestion : 1 629 203,50 €			
66	13 809,96 €	76	
67	114,00 €	77	15 718,69 €
Dépenses réelles	4 578 492,67 €	Recettes réelles	6 209 492,90 €
Epargne réelle : 1 631 000,23 €			
042	380 814,95 €		
Total dépenses FCT	4 959 307,62 €	Total recettes FCT	6 209 492,90 €
Résultat exercice : 1 250 185,28 €			
Résultat cumulé : 1 250 185,28 € + 3 275 585,60 € (R002) = 4 525 770,88 €			

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
10	19 229,73 €		
16	165 924,96 €	10	228 708,68 €
204	274 872,15 €	13	153 351,16 €
20	64 571,18 €	16	350,00 €
21	110 847,28 €		
23	475 680,32 €	1068	844 078,19 €
sous-total 20.21.23	651 098,78 €		
Total dépenses INV	1 111 125,62 €	Total recettes INV	1 226 488,03 €
041	65 613,20 €	040	380 814,95 €
Total dépenses ordre	65 613,20 €	041	65 613,20 €
Total dépenses INV	1 176 738,82 €	Total recettes ordre	446 428,15 €
		Total recettes INV	1 672 916,18 €
Résultat exercice : 496 177,36 €			
D001	568 313,26 €		
Résultat cumulé : 496 177,36 € - 568 313,26 € = -72 135,90€			
RAR	643 676,35 €		
Total dépenses INV	2 388 728,43 €	Total recettes INV	1 672 916,18 €
Besoin financement : 715 812,25 €			

État par bénéficiaire du 01/01/2020 au 31/12/2020 - Compte administratif (état constaté)

Régulation par bénéficiaire	N° Contrat	Année de réalisation	Libellé	Préteur	Quotité	Référence préteur	Durée en années	Taux			Périodicité	Dates de la première année de remboursement de l'intérêt		Dette au capital		Annuité payée dans l'exercice		Annuité	
								FRV	Indice	Marge		Taux actuariel	à l'origine	au 31/12/2020	Intérêts	Capital			
ASSOC HAVRAISE D ACTION ET PR	40	2008	AHAPS	CA	100,0000%	7003946591	15,00	Fixe	Taux fixe à 4,15 %	0,0000%	4,15%	M	25/07/2008	1/06/2008	400 000,00 €	85 823,63 €	4 283,80 €	31 917,87 €	36 201,47 €
ASSOC HAVRAISE D ACTION ET PR															400 000,00 €	85 823,63 €	4 283,80 €	31 917,87 €	36 201,47 €
LOGEO SEINE ESTUAIRE	26	2018	construction de 15 logements	CDC	100,0000%	1340423	32,00	Préfixé	Livret A + 1,3	1,3000%	1,80%	A	01/07/2019	01/07/2019	256 351,82 €	235 244,39 €	5 038,73 €	10 547,41 €	15 586,14 €
LOGEO SEINE ESTUAIRE	27	2020	construction de 15 logements	CDC	100,0000%	923742	32,00	Préfixé	Livret A + 0,8	0,8000%	1,30%	A	01/07/2021	01/07/2021	102 278,05 €	47 022,83 €	790,05 €	3 948,07 €	4 738,12 €
LOGEO SEINE ESTUAIRE	28	1998	logement 28 rue duquesne	CDC	100,0000%	853389	32,00	Préfixé	Livret A + 0,8	0,8000%	1,30%	A	01/05/1999	01/05/1999	9 893,84 €	3 613,13 €	61,87 €	378,76 €	440,63 €
LOGEO SEINE ESTUAIRE	30	2018	programme logements rue theullent	CDC	100,0000%	1340452	32,00	Préfixé	Livret A + 1,2	1,2000%	1,70%	A	01/08/2018	01/08/2018	370 151,01 €	340 742,85 €	6 839,34 €	9 982,63 €	18 831,97 €
LOGEO SEINE ESTUAIRE	31	2006	rehabilitation de 22 logements	CDC	100,0000%	1050887	15,00	Préfixé	Livret A + 0,65	0,6500%	1,40%	A	01/01/2007	01/01/2007	219 416,00 €	18 858,80 €	471,69 €	16 833,65 €	17 305,34 €
LOGEO SEINE ESTUAIRE	32	2007	operation construction 10 logements	CDC	100,0000%	1080655	32,00	Préfixé	Livret A + 1	1,0000%	1,75%	A	01/01/2008	01/01/2008	599 400,00 €	417 872,41 €	7 636,72 €	18 411,58 €	26 048,30 €
LOGEO SEINE ESTUAIRE	33	2006	rehabilitation de 12 logements	CDC	100,0000%	1051788	15,00	Préfixé	Livret A + 0,65	0,6500%	1,40%	A	01/01/2007	01/01/2007	111 520,00 €	8 568,54 €	239,74 €	8 558,84 €	8 796,58 €
LOGEO SEINE ESTUAIRE	37	2018	rue boissaye du bocage JL PESLE	CDC	100,0000%	1340462	32,00	Préfixé	Livret A + 1	1,0000%	1,50%	A	01/06/2019	01/06/2019	811 830,84 €	769 852,76 €	13 842,92 €	21 171,15 €	35 014,07 €
LOGEO SEINE ESTUAIRE	41	2013	rehabilitation logements LOPOFA	CDC	100,0000%	1246274	15,00	Préfixé	Livret A + 0,6	0,6000%	1,10%	A	01/06/2014	01/06/2014	75 000,00 €	41 060,13 €	1 083,99 €	5 087,26 €	6 151,25 €
LOGEO SEINE ESTUAIRE	42	2018	logement rue chef mécanicien Prigent	CDC	5,2400%	1342240	15,00	Préfixé	Livret A + 0,6	0,6000%	1,10%	A	01/07/2019	01/07/2019	58 992,10 €	51 794,97 €	748,14 €	3 622,69 €	4 370,83 €
LOGEO SEINE ESTUAIRE	43	2013	refection logement impasse du Cap	CDC	100,0000%	1254542	10,00	Préfixé	Livret A + 0,6	0,6000%	1,10%	A	01/10/2014	01/10/2016	111 000,00 €	41 946,52 €	1 053,04 €	13 891,28 €	14 924,32 €
LOGEO SEINE ESTUAIRE	44	2015	rehabilitation parc social	CDC	0,1800%	5093114	15,02	Préfixé	Livret A + 0,6	0,6000%	1,10%	A	01/07/2016	01/07/2016	6 610,06 €	4 695,80 €	69,28 €	435,87 €	505,15 €
LOGEO SEINE ESTUAIRE	45	2018	rehabilitation logements diverses communes	CDC	0,7800%	1342260	21,42	Préfixé	Livret A + 0,6	0,6000%	1,10%	A	01/12/2018	01/12/2018	12 701,82 €	11 182,34 €	157,89 €	513,30 €	671,19 €
LOGEO SEINE ESTUAIRE	46	2015	rehabilitation logis 2 rue Cdt Charcot	CDC	60,0000%	5073044	35,00	Préfixé	Livret A	0,0000%	0,75%	A	01/01/2016	01/01/2016	2 270 605,20 €	2 094 216,06 €	16 151,89 €	59 369,20 €	75 521,09 €
LOGEO SEINE ESTUAIRE	47	2015	rehabilitation logis ilôts Charcot	CDC	60,0000%	5073045	35,00	Préfixé	Livret A	0,0000%	0,75%	A	01/01/2016	01/01/2016	590 401,00 €	529 753,67 €	4 100,09 €	16 925,62 €	21 025,71 €
LOGEO SEINE ESTUAIRE															5 596 351,94 €	4 614 527,00 €	58 265,38 €	189 604,31 €	247 929,69 €
SCP HLM PFN	9	2018	construction de 18 logements	CDC	30,6800%	1337543	20,00	Préfixé	Livret A + 1,3	1,3000%	1,80%	A	01/11/2018	01/11/2018	87 263,42 €	73 379,62 €	1 597,74 €	4 558,80 €	6 156,54 €
SCP HLM PFN															87 263,42 €	73 379,62 €	1 597,74 €	4 558,80 €	6 156,54 €
total															6 933 615,36 €	4 773 732,25 €	64 146,92 €	226 140,76 €	250 287,70 €

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV - ANNEXES	IV
			A.2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2020	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICONE de l'exercice	
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Indice (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2020 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
A.2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Emprunts et dettes au 31/12/2020												
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				320 862,93						14 570,12	826,18	
1641 Emprunts en euros (total)				320 862,93						14 570,12	826,18	
49	N		A-1	217 506,20	4,25	F	Taux fixe à 3,9 %	3,89	48 171,29	9 613,63	0,00	
50	N		A-1	0,00	0	F	Taux fixe à 3,21 %	3,22	33 039,08	685,64		
56	N		A-1	77 317,55	5,75	F	Taux fixe à 3,42 %	3,41	11 192,59	2 894,68	653,72	
57	N		A-1	25 039,18	0,75	F	Taux fixe à 2,62 %	2,66	25 023,12	1 112,25	172,45	
58	N		A-1	0,00	0	F	Taux fixe à 2,36 %	0,00	49 828,88	293,91		
1643 Emprunts en devises (total)												
1644 Emprunts assortis d'une option de fringe sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		320 862,93						14 570,12	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable encadrement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/2020 après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

